



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Affiché le
ID : 057-245700695-20230308-C20230307_14_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-trois, le sept mars à dix-neuf heures, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Monsieur Michel PAQUET,

M. Roland BALCERZAK, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET,

MM. Denis NOUSSE, Philippe GAILLOT, Mme Maryse GROSSE, MM. Michel SCHMITT, Bernard DORCHY, Hassan FADI, Yves LICHT représenté par Fernand LUCAS, Bertrand MATHIEU, Thierry MICHEL, Alain REDINGE, MMES Marie-Josée THILL, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, Isabelle MAGGI, M. Hervé PATAT, Mme Marie-Odile KRIEGER, MM. Jerry PARPETTE, Didier PALLUCCA, Mme Patricia VEIDIG, M. Yannick OLIGER, Mme Déborah LANGMAR, MM. Joseph GHAMO, Olivier KORMANN, MMES Christelle MAZZOLINI, Brigitte DA COSTA, Valérie CARDET, M. Serge RECH, Mme Christine KOHLER

<u>Absents avec procuration :</u>	Bernard ZENNER	à	Michel PAQUET
	Eric GONAND	à	Thierry MICHEL
	Christine ACKER	à	Bernard DORCHY
	Hervé GROULT	à	Hassan FADI
	Régis HEIL	à	Roland BALCERZAK
	Joseph BAUER	à	Joseph GHAMO
	Joël IMMER	à	Benoit STEINMETZ
	Karine BERNARD	à	Valérie CARDET

Absents excusés : Bertrand ALESCH, Mauricette NENNIG, Alieth FEUVRIER, Marie-Pierre LAGARDE, Evelyne DEROCHE,

Date de la convocation : 8 février 2023

Nombre de membres en exercice :	51
Nombre de membres présents :	38
Nombre de votants :	46

Secrétaire de séance : Déborah LANGMAR



14. Objet : Syndicat Mixte E-LOG'IN4 - élection d'un délégué communautaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1,

Vu la délibération n° 5 du Conseil communautaire du 27 mars 2012 acceptant le principe d'adhérer à un Syndicat Mixte Ouvert pour le projet Europort,

Vu la délibération n° 9 du Conseil communautaire du 25 juin 2013 portant adhésion du Syndicat Mixte Europort Lorraine, adoption de ses statuts et modification des statuts de la CCCE,

Vu l'arrêté n° 2013-DCTAJ/1-117 du 8 janvier 2014 portant création du Syndicat Mixte Europort modifié par les arrêtés n° 2017 - DCL/1-046 du 15 novembre 2017, n° 2018 - DCL/1-008 du 30 janvier 2018, n° 208-DCL/1-011 du 16 février 2018 et n° 2019-DCL/1-013 du 18 mars 2019 modifiant l'appellation du Syndicat mixte, lequel est devenu E-LOG'IN 4,

Vu la délibération n° 17 du Conseil communautaire du 8 septembre 2020 portant élection des délégués communautaires au Syndicat Mixte Europort,

Considérant que le Syndicat Mixte a pour objet exclusif la création, l'aménagement, la gestion et le développement, dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concerté, de l'espace portuaire « Europort » sis sur les bans des Communes de Thionville, Illange, Uckange et Florange, et dont la vocation est de constituer une plate-forme logistique trimodale et industrielle,

Considérant la démission de Michel Hergat en tant que délégué titulaire, et Vice-Président au E-LOGIN4,

Considérant cet exposé,

Il est nécessaire de procéder à la désignation d'un délégué titulaire devant siéger au sein du Syndicat Mixte.

A l'unanimité, les élus communautaires décident de voter à main levée. Il est procédé ensuite à l'appel à candidature :

Appel à candidature(s),

sont candidats :

Déléguée titulaire :

- Rachel ZIROVNIK

Délégué suppléant :

- Michel SCHMITT

Ont été élus à l'unanimité des voix :

Déléguée titulaire :

- Rachel ZIROVNIK

Délégué suppléant :

- Michel SCHMITT

Vote : Pour : 46
Abstention : 0
Contre : 0

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Affiché le

ID : 057-245700695-20230308-C20230307_14_SI-DE

Fait à Cattenom, le 8 mars 2023

Le Président,

Michel PAQUET



Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Affiché le

ID : 057-245700695-20230308-C20230307_14_SI-DE

